

APHASIES PRIMAIRES PROGRESSIVES

Animé par : Antoine RENARD, Orthophoniste, Enseignant DUEFO Amiens (France) et Master 2 Recherche Neuropsychologie et Neurosciences Cliniques.

PROBLÉMATIQUE :

Les Aphasies Primaires Progressives représentant une part grandissante des troubles cognitifs dans les maladies neurodégénératives. Les dernières avancées de la recherche ont permis d'améliorer leur évaluation et leur prise en charge dans laquelle les orthophonistes occupent une place centrale. La particularité des troubles langagiers selon chaque variant et la relative préservation des autres capacités cognitives (mémoire épisodique, orientation, etc.) imposent une prise en charge spécifique se démarquant de celle habituellement pratiquée dans les autres pathologies neurodégénératives.

Les troubles du langage et de la communication engendrent un handicap notable pour les patients dans l'ensemble des activités de vie quotidienne et des interactions sociales. Les étiologies en sont nombreuses et requièrent un bilan précis pour la formulation diagnostique, pronostique, et la mise en place de la prise en charge thérapeutique afin de maintenir les capacités linguistiques et d'adapter les fonctions de communication le plus longtemps possible.

Quelles que soient leurs formes, les troubles du langage vont entraîner (1) un repli social et (2) des mécanismes adaptatifs et compensatoires du patient et de son entourage qui ne seront pas nécessairement toujours adaptés.

Sans prise en charge adéquate, la dégradation des capacités linguistiques (et cognitives) péjorera les habiletés communicatives et l'autonomie des patients au-delà même des tâches impliquant le langage.

OBJECTIFS :

- Former les Orthophonistes à l'évaluation et la prise en charge ciblée des troubles du langage dans les Aphasies Primaires Progressives.
- Evaluer les pratiques professionnelles mises en œuvre par l'actualisation des connaissances anatomiques et étiologiques, mise à jour des techniques de bilan rééducatif, protocole de remédiation.
- Mise en pratique.

CONTENU :

JOUR 1 : MATIN

- Préambule
 - Distinction approche syndromique vs approche cognitive
 - Modèle théorique du langage
 - Vieillesse, cognition et langage
 - Diagnostic différentiel des différents troubles cognitifs dégénératifs
- Définition et critères des Aphasies Primaires Progressives
 - Théorie

NB : 1. L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du contrat de formation et des chèques : un premier chèque d'arrhes de 50 € (encaissé à l'inscription) et le solde payable en un ou plusieurs chèques (non encaissés avant le stage).

2. En cas d'annulation de votre part : * un mois avant le stage, la somme sera restituée dans sa totalité par AMO, *entre 30 et 15 jours avant le 1^{er} stage, l'acompte restera acquis à AMO * 15 jours avant le 1^{er} stage, la totalité restera acquise à AMO (sauf cas de force majeure)

AMO - Groupe d'étude en orthophonie

Programme 2020

- 3 variants principaux : APPnf/a, Logopénique et Sémantique
- Autres variants : Apraxie de la Parole, Agrammatique pur, mixte, sous types logopéniques
- Travaux Dirigés et Pratiques
 - Extraits audio/vidéos sur
 - Fluence
 - Compréhension
 - Répétition
 - Etudes de cas : variant nf/a, logopénique, sémantique, Apraxie de la Parole

JOUR 1 : APRÈS-MIDI

- Evaluation des aphasies Primaires Progressives
 - Aspects neurologiques, d'imagerie et biologique
 - Aspects neuropsychologiques
 - Aspects langagiers
 - Données en recherche
 - Batteries retenues
 - Travaux Dirigés et Pratiques
 - Que manque-t-il au dossier ?
 - Comment interpréter les données neurologiques et neuropsychologiques ?
 - Dichotomiser et Interpréter des résultats du bilan de langage
 - Entraînement au diagnostic avec des études de cas

JOUR 2 : MATIN

- Prise en charge des Aphasies Primaires Progressives
 - Défis liés au contexte dégénératif
 - Données actuelles
 - Selon les variants
 - Selon les domaines
 - Pour les patients
 - Pour les aidants
 - Approches cognitives, pragmatiques et fonctionnelles
 - La question de la fin de prise en charge

NB : 1. L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du contrat de formation et des chèques : un premier chèque d'arrhes de 50 € (encaissé à l'inscription) et le solde payable en un ou plusieurs chèques (non encaissés avant le stage).
2. En cas d'annulation de votre part : * un mois avant le stage, la somme sera restituée dans sa totalité par AMO, *entre 30 et 15 jours avant le 1^{er} stage, l'acompte restera acquis à AMO * 15 jours avant le 1^{er} stage, la totalité restera acquise à AMO (sauf cas de force majeure)

AMO - Groupe d'étude en orthophonie

Programme 2020

JOUR 2 : APRÈS-MIDI

- Etude de cas
 - Variant Non-Fluent agrammatique
 - Variant Apraxie de la Parole Progressive
 - Variant Logopénique
 - Variant Sémantique
- Conclusion
 - Résumé de la prise en charge Gold Standard

JOUR 3 : MATIN

- Retour sur les expériences depuis les jours 1 et 2
 - Aspects liés aux données médicales, neurologiques, d'imagerie et biologique
 - Changements constatés
 - Améliorations à apporter
 - Aspects de l'évaluation
 - Changements constatés
 - Améliorations à apporter
 - Aspects de prise en charge
 - Changements constatés
 - Améliorations à apporter

JOUR 3 : APRÈS-MIDI

- Etudes de cas proposées
 - Etude de cas 1
 - Etude de cas 2
 - Etude de cas 3
- Etudes de cas rapportées
 - Etude de cas 1 rapportée par les stagiaires
 - Etude de cas 2 rapportée par les stagiaires
 - Etude de cas 3 rapportée par les stagiaires
 - Etude de cas 4 rapportée par les stagiaires
 - Etude de cas 5 rapportée par les stagiaires
- Echanges et conclusions

NB : 1. L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du contrat de formation et des chèques : un premier chèque d'arrhes de 50 € (encaissé à l'inscription) et le solde payable en un ou plusieurs chèques (non encaissés avant le stage).
2. En cas d'annulation de votre part : * un mois avant le stage, la somme sera restituée dans sa totalité par AMO, *entre 30 et 15 jours avant le 1^{er} stage, l'acompte restera acquis à AMO * 15 jours avant le 1^{er} stage, la totalité restera acquise à AMO (sauf cas de force majeure)

AMO - Groupe d'étude en orthophonie

Programme 2020

ATTENTION ! nombre de stagiaires limité : 25 personnes maximum.

Dates : **jeudi 19 et vendredi 20 mars 2020** de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
vendredi 12 juin 2020 de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Soit 23 heures de formation.

Lieu : **Centre Jean XXIII – 10 Chemin du Bray - Annecy-le-Vieux – 74940 ANNECY**

Inscription (frais de repas inclus) via le site Internet www.amo74.fr

APRÈS VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE, IMPRIMEZ LE CONTRAT ET LE RENVOYEZ SIGNÉ AVEC VOS CHÈQUES À

Florence FORNER, 7 square Alfred Boucher, 73100 AIX-LES-BAINS

florence.forner@gmail.com

Adhérent : 450 € (chèques : 50€ + 400€)	Non-adhérent : 525 € (chèques : 50€ + 475€)	Convention employeur : 750 € (règlement : 50€ + 700€)
--	--	--

NB : 1. L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du contrat de formation et des chèques : un premier chèque d'arrhes de 50 € (encaissé à l'inscription) et le solde payable en un ou plusieurs chèques (non encaissés avant le stage).
2. En cas d'annulation de votre part : * un mois avant le stage, la somme sera restituée dans sa totalité par AMO, *entre 30 et 15 jours avant le 1^{er} stage, l'acompte restera acquis à AMO * 15 jours avant le 1^{er} stage, la totalité restera acquise à AMO (sauf cas de force majeure)